L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS. DIMANCHE MATIN, 14 FEVRIER 1886. 59me Année

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 14 FEVRIER 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE DEMAIN LUNDI.

Par B. Onorato, No 45 rue Royale.—Meubles de maison et autres effets, etc.

Par le shérif, au No 71 rue du Camp.—Un grand stock de cigares et de cigarettes importés et du pays, tabac à chiquer et à fumer, tabac en feuilles, pipes, etc., et un grand choix d'articles pour fumeurs. Aussi, des vitrines, installations, etc. Cheval et wagon, etc. Bail de valeur. Droit d'occupation.

Une Exposition permanente à la Nouvelle-Orléans.

Un des traits les plus caractéristiques du mouvement commercial, à notre époque c'est le besoin qu'éprouvent les fabricants, comme les agriculteurs, de centraliser leurs produits, ou, tout au moins, les échantillons de leurs produits, dans certains vastes locaux où, réunis en bon ordre et casés avec art, ils éparguent à l'acheteur les fatigues des courses multiples, les retards des longues recherches; où le négociant trouve des agents spéciaux prêts à lui donner les renseignements dont il a besoin sur les différences de qualité et de prix de vente des marchandises. C'est l'idée qui a présidé à la création des Bourses, des Chambres de commerce, des Expositions locales, régionales, nationales et universelles. Personne ne conteste plus l'utilité de ces institutions; tout le monde cherche à en tirer profit; partout on les multiplie; en certains pays, on en exagère même les proportions et les dépenses. Nous ne craignons pas d'avancer—et personne, croyons-nous, n'y contredira—que l'imminensité de nos bâtisses de l'Exposition légèrement mal au succès de l'entreprise. Plus concentrés, étalés d'une façon plus coquette, plus artistique, les objets eussent produit plus d'effet, aiguisé davantage les curiosités, provoqué de plus vives admirations.

Loin de nous de contester l'importance, l'utilité des Bourses. Celles que nous avons établies à Nouvelles-Orléans et qui sont très habilement organisées, ont rendu des services; elles ont transformé les différents commerces du coton, du sucre, des produits de l'Ouest, mais elles ont un défaut—la spécialité, dont il leur est interdit de sortir, et la première qualité que recherche le trafic, dans une institution de ce genre, c'est la variété. Il faut qu'il trouve, dans un même local, à peu près tous les articles qui alimentent le commerce de gros et de détail; en d'autres termes, une sorte de bazar où il puisse s'approvisionner facilement, en tout au moins, faire toutes ses commandes, de façon à répondre aux besoins de sa clientèle.

De leur côté, les Expositions, quel qu'en soit le caractère—local, régional, national ou universel—offrent des ressources précieuses au négoce. D'un rapide coup-d'œil, l'industriel ou le commerçant embrasse dans leur ensemble et dans leurs détails, les progrès accomplis, dans une période de dix, quinze, vingt ans, dans les branches diverses de l'activité humaine: il voit quelle est la ville, quelle est la région, quel est le pays qui a marché le plus rapidement, qui a le plus perfectionné les produits agricoles ou manufacturiers, qui les vend à meilleur marché. Il s'est souvent, grâce à ces exhibitions, fait de véritables révolutions économiques; on a vu, parfois, le sceptre de l'industrie passer, brusquement, d'un centre à l'autre, et tomber des mains d'un peuple qui avait régné, jusque là, sans conteste, dans celles d'un autre peuple qui s'emparait, tout à coup, de la vogue, de la popularité.

Mais ici encore, il y a un défaut qu'il est bon de signaler: les Expositions n'ont lieu qu'à de rares intervalles, surtout dans des contrées, comme la nôtre; elles ont une durée éphémère. De la fermeture de l'une à l'ouverture de l'autre, souvent s'écoule un grand intervalle, durant lequel le trafic, incertain, ne sachant de quel côté diriger ses efforts, ni à qui s'adresser, est atteint d'une sorte de marasme, dont une partie du mouvement qui est sa vie en s'affaisse dans la routine. Ce qui manque aux Expositions, dont nous ne contestons aucun des avantages, c'est la permanence, c'est le renouvellement incessant des articles, la manifestation constante des progrès opérés du jour au lendemain, d'une saison à l'autre, sur un point donné du globe, dans l'industrie agricole ou manufacturière!

Une institution qui réunisse les avantages des bourses où l'on prise la sûreté des renseignements, des Expositions où l'on trouve l'infinie variété des articles, des bazars qui ne ferment jamais et se renouvellent sans cesse—voilà ce que l'on cherche, en ce moment, à établir dans de nombreux foyers commerciaux.

Il s'en fonde une, à l'heure qu'il est, à New-York, sous les auspices d'un homme qui est, à la fois, un économiste distingué, un homme d'affaires habile et un publiciste d'une rare valeur—sous les auspices de M. Howard Lockward, le fondateur-directeur d'une de nos meilleures revues industrielles et commerciales des Etats-Unis, l'*American Mail and Export Journal*, un de nos plus précieux échanges.

L'exhibition permanente de M. Lockwood, établie au point de vue du commerce d'exportation, a déjà rendu d'importants services, bien qu'elle ne date que de quelques semaines.

Pourquoi n'en organiserait-on pas une semblable à la Nouvelle-Orléans, dans un quartier central? Nous avons bien vu s'élever une institution de ce genre, il y a assez longtemps; mais, placée dans la rue St-Charles, entre les rues Girod et Julie, en dehors du mouvement des affaires, il fallait que le négociant se détournât de son chemin pour s'y rendre; elle lui donnait plus d'embarras que de facilités. Elle ne devait pas réussir: elle tomba.

On en a fait un arsenal au rez-de-chaussée et une salle de bal au premier étage. C'était la véritable destination de l'édifice. Laissons-le jouer le rôle auquel sa situation le candamne et essayons d'en élever un autre, dans un endroit central, au foyer même des affaires. Les locaux ne manquent pas, dans la rue du Canal, entre les rues des Magasins et la Levée. Il y a là de quoi fonder une petite Exposition permanente; une sorte d'entrepôt des articles de provenance américaine ou étrangère, qui facilitera et activera le travail de nos commerçants de la ville et du dehors, ceux qui en prendront l'initiative, feront, sans aucun doute, une heureuse spéculation, et les fonds qu'ils y consacreront leur rapporteront de gros intérêts.

Nous avons reçu, hier, le "Sailors Magazine and Seamen's Friend," revue qui date de 1828 et se publie, par l'"American Seamen's Friend Society," au No. 80 de Wall street, New-York.

Un bon choix.—Les hommes sûrs à la Nouvelle Orléans, dans le Mississipi, dans l'Arkansas et au Texas, de M. H. A. Mullan qui, pendant vingt ans, fut à la tête d'une grande maison de quincaillerie, seront heureux d'apprendre qu'il devient l'attaché de la grande maison de M. Albert Baldwin & Cie, si bien connue dans tout le Sud.

M. Mullan fera preuve dans son nouvel emploi d'une grande activité et d'une précieuse expérience, et il est estimé de tous ceux qui se sont déjà trouvés en relations d'affaires avec lui.

LOUISIANE.

Le *Meschacébé*, Bonnet-Carré, paroisse St-Jean-Baptiste, du 13 février:

....Enfin, terminons ces réflexions en affirmant que le juge Poché vient de se poser admirablement aux yeux de ses concitoyens, et disons toute notre pensée en ajoutant que les Créoles—pouvant donner 50,000 votes—devraient insister pour qu'il devienne—ce que nous lui souhaitons—le prochain gouverneur de la Louisiane. Nul plus que lui n'est digne de ce poste élevé.

—Avons-nous un juri de police dont le devoir est d'assurer de bonnes routes au public, et comptons-nous des habitants toujours peu disposés à se conformer aux mandats impérativs de nos ordonnances paroissiales? Ces deux questions nous occuperont prochainement; en attendant, affirmons qu'il est indigne d'une population civilisée d'avoir des chemins publics aussi exécrables que les nôtres.

—Dimanche dernier est mort sur l'habitation Murmilion au Français nommé Louis-Emmanuel-Auguste Lamarre, employé depuis quelques semaines, par M. Jean Landèche, à une exploitation de bois. Les papiers de Lamarre établissent qu'il était né à Basse-Terre, île Guadeloupe, le 28 avril 1851, et qu'il avait travaillé en qualité d'ouvrier ajusteur, à l'établissement de marine d'Indret, du mois de mars 1872 au 7 juin 1884, époque à laquelle il avait été congédié, sur sa demande, libre de tout engagement. Ses restes ont été enterrés lundi au cimetière de l'Eglise St-Jean-Baptiste.

—Lundi est mort, en cette paroisse, rive gauche, un enfant de M. Octave Jacob, à l'âge de 7 ans.

Le *Sugar Bowl and Farmer Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 13 février:

La sucrerie de l'habitation B. A. Johnson, à deux milles plus bas que Raceland, a été détruite par un incendie, le 2 courant.

—La semaine dernière, un club de fermiers a été organisé à Baton Rouge, à l'usage des planteurs des paroisses West et East Baton Rouge. Voici les noms des personnes qui ont signé la Charte: MM. A. J. London, D. H. Shannon, Andrew Jackson, J. B. Dunn, Jas. Turner, Geo. Garig, J. B. David, John Mc Quade, N. H. Pinkard, W. Garig, S. W. Clayton, Dr T. S. Mills, Dr J. W. Dupree, E. S. Bird, W. H. Carey, J. C. Green, Prof. W. C. Stubbs, W. P. Dougherty et James L. Lobdell. Invité à prendre la parole, le Professeur a prononcé une intéressante allocution sur les avantages que tireront les fermiers d'un club de ce genre: il a promis de faire une conférence sur le semence du coton et ses produits.

Une correspondance de Cuba nous annonce que la continuation des temps frais y a été favorable à la roulaison et que les résultats ont été, partout, très satifaisantes.

Plusieurs planteurs déclarent que la production des mélasses a diminué, cette année, à un tel degré, que des propriétés qui fournissaient auparavant un tiers de la récolte de cette façon, n'en ont, pas même un cinquième.

—Un cinquième habitant objet d'inventer un moulin centrifuge, dont le but est de purifier le sucre, le mieux possible en occasionnant le moins possible de déchet. L'inventeur est en train de construire son modèle, si, comme nous l'espérons, l'essai réussit, un nouvel et important progrès sera apporté dans la fabrication du sucre, ou le produit bien plus rapidement et a bien excellent marché.

—Dans la paroisse Ascension, MM. Crossley et Fils ont été les derniers à éteindre leurs feux sur l'habitation Southwood. Leur roulaison a été achevée le 21 janvier.

Le moulin à coton du major J. C. Bartou, sur Racconci Island, paroisse Pointe Coupée, a été détruit par un incendie.

Les Planteurs riziers de St. Charles préparent leur terrain pour pouvoir semer le plâtot possible.

—Nous avons cherché à tenir nos lecteurs au courant de tout ce qui s'est fait à la Station expérimentale, depuis qu'elle a été fondée. Nous avons publié le Bulletin No. 2 du Prof. Stubbs (l'*Abeille* en a fait l'objet d'une édition).—Note du traducteur.)—qui traitait admirablement la question des engrais. Jusques efforts, tentés en faveur des engrais de l'industrie sucrière n'ont autant attiré l'attention publique. On ne saurait trop louer et remercier ceux de nos planteurs qui se sont mis à la tête de cette bienfaisante entreprise, mais combien en reste-t-il qui pourraient lui prêter leur concours, lui donner un appui sérieux et ne daignent pas le faire, espérant tirer profit des sacrifices d'argent faits par les autres, sans débourser un sou eux-mêmes. Il nous est pénible de revenir sur un pareil sujet, mais il est de notre devoir de rappeler au sentiment du leur ceux qui y restent sourds. Les souscriptions ne sont pas suffisantes; elles pourraient être deux fois plus abondantes. La dépense n'est qu'une misère pour chacun; pour l'industrie en général, pour le bien de l'Etat, elle aura dans un prochain avenir des conséquences incalculables. On sait d'ailleurs que le titre de souscripteur donne droit à de grands privilèges, et que l'institution se charge de faire gratis, pour les membres de l'association, toutes les expériences qu'ils désireront. Des circulaires ont été envoyées à tous les planteurs ariériers; espérons qu'ils ne se refuseront pas à donner leur signature et à verser la minime somme qu'on leur demande. La Station n'est établie que pour cinq ans; mais les services qu'elle est appelée à rendre sont tels, qu'on tout le monde désire la voir continuer et se prolonger indéfiniment. Pour obtenir ce résultat, il faut que les intéressés y mettent de la bonne volonté et ne reculent pas devant une faible souscription. Le Bulletin No. 2 du Prof. Stubbs a ouvert les yeux. Certaines gens avaient humblement, aujourd'hui—et ils y sont bien forcés — qu'ils ignorent les méthodes d'engraissement des terres. Une institution qui est appelée à produire une véritable révolution dans notre agriculture et dont une grande industrie comme la notre mérite bien d'être soutenue par la masse de nos planteurs.

—Un grand nombre de planteurs sucriers ont profité du beau temps de cette semaine pour confier leur semence à la Cette semence est, paraît-il, dans un excellent état, presque partout.

Il s'est produit un vol au bureau de poste d'Abbeville, paroisse Vermilion. Il y a eu escalade et effraction, et les sacs renfermant des matières postales ont disparu.

— La race des Holstein est décidément introduite dans la partie Est de la Louisiane et s'y propage.

L'*Echo*, Lake Charles, paroisse, Calcasieu, du 13 février:

MM. J. M. et B. L. Dear, de Sugartown, nous ont rendu visite, mardi dernier. Ils nous ont annoncé que tout va bien dans les environs de leur localité. Les fermiers y sont très occupés à préparer leurs terres pour les semailles. Plus vite on commence les travaux, plus grandes sont les chances de réussite.

Cette partie de notre paroisse est merveilleusement propre à donner d'abondantes récoltes, et l'on peut y faire d'excellentes affaires, en y cultivant le coton, l'avoine, le riz, la canne, les pommes de terre. Quant aux fruits, ils y poussent admirablement.

—A propos des orangers, les avis sont très partagés. Devant les rapports contradictoires qui nous arrivent de toutes parts, nous avons cru que ce qu'il y avait de mieux à faire, c'était de voir, de juger par nous-mêmes.

Nous avons fait une excursion dans presque tous les vergers, marché dernier, en compagnie d'un ami. Nous avons visité l'orangerie de M. L. V. Touchy, qui est peut-être la plus exposée de la paroisse. A notre surprise, aussi agréable que grande, nous devons l'avouer, nous n'avons trouvé d'endommagés que la partie de la plante qui avait poussé, depuis l'an dernier; le reste est intact. Le mal sera vite réparé au printemps. M. L. V. Touchy nous a même déclaré que ses arbres ne doivent pas en si mauvais état qu'en 1885, à la même époque. Heureusement, l'été dernier est venu tous rendre un peu de la vigueur qu'ils avaient perdue. Il résulte, de nos examens, que tout se bornera à la perte de l'âge que cela.

A bord de la frégate La Flore.

Hier, vers les 3 heures de l'après-midi, un charmant petit canot à vapeur, *l'Indépendant*, croyons-nous, nous conduisait rapidement à bord de la frégate française "La Flore", portant le pavillon de l'amiral Lacombe et commandé par M. le capitaine de vaisseau, D'Abel de Libran.

Quelques instants avant que nous missions le pied à bord de la frégate, elle tirait une salve de 13 coups de canon en l'honneur du général Hancock, décédé, et dont on célébrait, hier, les obsèques dans toute l'étendue de l'Union.

Sans avoir été officiellement informé de l'événement, l'amiral avait cru devoir associer ainsi la marine française au deuil de la nation américaine, et *la Flore* avait, à cette occasion, mis son pavillon en berne.

On n'imagine pas de quelle façon gracieuse sont accueillis les visiteurs à bord de la *Flore* et nous ne saurions assez remercier tout l'Etat major et spécialement M. l'Amiral Lacombe, ainsi que M. le commandant D'Abel et Libran de l'empressement avec lequel il nous ont permis de parcourir ce magnifique bâtiment de guerre.

La Flore a soixante-dix mètres de longueur sur quatorze de largeur, et 7 mètres 30 de tirant d'eau.

La hauteur moyenne de la batterie est de 2 mètres, et le grand-mât a une hauteur de 56 mètres. Le navire est mû par une machine à vapeur de la force de 28 chevaux.

Y compris l'état-major divisionnaire de l'amiral Lacombe et celui du capitaine de vaisseau, commandant D'Abel de Libran, "La Flore" porte 477 hommes.

A la liste de ces deux états-majors, que nous avons déjà donnée, nous devons ajouter un nom qui avait été oublié, celui de M. Galatrie, mécanicien principal de première classe, ayant rang de lieutenant de vaisseau.

L'amiral est accompagné de deux aides-de-camp, les lieutenants de vaisseau Daubanel et Baehme. Outre sa qualité de commandant de la Flore, M. le capitaine de vaisseau d'Abel de Libran est chef d'état-major de la division navale.

La Flore porte 22 pièces d'artillerie de 14 centimètres et trois de 10. Six de ces pièces sont des revolvers, qui en temps de guerre sont placés sur les hunes d'où ils peuvent lancer un feu plongeant sur les navires ennemis. Cette manœuvre a lieu surtout en vue de prévenir l'approche des torpilles ennemies.

Signalons encore sur la "Flore" deux flotteurs pour torpilles et deux puissants projecteurs électriques.

Les troupes du bord se divisent en deux corps: les canonniers et les fusiliers.

En cas de besoin, les troupes se divisent en compagnies de débarquement. Les artillerus manœuvrent de petits canons de 65, d'une portée étonnante. Les fusiliers se servent des mousquetons Gras et du Fusil à Magasin — terrible engin qui lance ses projectiles avec une rapidité foudroyante.

Rien de curieux à visiter comme le bord d'un navire comme *la Flore*, où règne la discipline la plus parfaite, où chaque mouvement se fait avec un ordre irréprochable, où chaque objet est d'une propreté immaculée.

Rien de régulier comme la vie du bord. Lever, à 5 heures moins un quart; déjeuner, à 5 heures précises; dîner, à 10 heures et demie du matin; souper, à 5 heures et demie et toujours une ration de vin ou de rhum.

Il y a, à bord, six cuisines différentes: celles de l'amiral, des officiers, des aspirants, des premiers-maîtres, des seconds-maîtres, de l'équipage, et tout ce monde est servi à l'heure indiquée, à la place déterminée, avec la régularité la plus parfaite.

Il y aurait des colonnes à écrire sur les détails de la vie à bord d'un navire comme la Flore. Nous espérons y revenir très prochainement. En attendant, nous devons encore remercier sincèrement M. l'amiral Lacombe et M. le commandant de Libran de la gracieuseté de leur accueil et de leur complaisance à raconter les détails de cette grandiose caserne flottante qu'on appelle une frégate, de cette existence de marin, objet éternel d'étonnement et d'admiration pour le civilisé.

Réflexion mélancolique d'un député du centre gauche:

"Le grand malheur, c'est que, dans le train parlementaire, il y a trop de chauffeurs et pas assez de mécaniciens."

La fille d'une *Jojotte*, à sa mère:

—Dites-moi, maman, c'est là la troisième ou bien à la quatrième fois qu'un monsieur vous offre une promenade en voiture qu'une demoiselle comme il faut doit accepter?

Tutor revient de l'école.

—Eh bien! dit, la maman, as tu une bonne place, cette semaine?

—Avant-dernier, répond le petit homme, et c'est comme si j'avais été le dernier, car celui qui vient après moi est tellement cancre qu'il ne compte pas.

Tutor a reçu une belle pièce de dix sous toute neuve en récompense de sa franchise.

Un Français qui habitait Londres trouva un jour le moyen de forcer un Anglais à parler le français (s'il le sait, bien entendu). Il entra dans une boutique et, avisant le patron, l'interpella par cette question:

—Comprenez-vous le français?

—No, sir.

Alors il reprit avec un sourire complimenteur qui était la contradiction même du sens de ses paroles:

—Du reste, on me l'avait bien dit; tu as une tête d'imbécile... Avec cela, tu en es bien capable.

L'Anglais blêmissait à vue d'œil et commençait déjà à fermer des poings de boxeur.

Mais, se ravisant tout à coup, parce qu'il saisissait la plaisanterie, il repartit tranquillement, et dans le correct idiome du boulevard Montmartre:

—Enfin, monsieur, qu'y a-t-il pour votre service?

Un compatriote de M. Amagat entre dans un bureau de tabac.

—Je voudrais une timbre-poehte.

—De combien?

—Tout ché que vous auras de meilleur marché.

—Mais c'est ce pour la France ou pour l'étranger?

—Che n'est pas pour la Franche, dit le naturel avec orgueil, ché pour l'Auvergne.

Pragment de dialogue:

—Moi, voyez-vous, j'ai une femme modèle.

—Vraiment? vous êtes bien heureux!

—Oui, elle pose toute la journée chez des peintres, et comme cela elle me.... laisse la paix!

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Comité d'organisation pour recevoir le Drapeau offert par notre Société par le Gouvernement de la République Française.

Président d'honneur
M. le Consul de la République Française.
Président ex-officio
M. le Président de la Société Française.
Président du Comité
Pierre TOUATRE.
Vice-Présidents
MM. M. MANADÉ. N. BOUVIER,
G. TUJAGUE. J. LARRIEU.
Trésorier — Secrétaire
A. CASTEL. E. BARBIER.

MEMBRES:

A. Mailhes.	A. Dazet.
M. Ramon.	R. Sauzer.
J. E. Merilh.	F. Dupierris.
J. Bouchoux.	M. Majeau.
J. G. Spor.	Geo. Paleton.
H. St-Pasteur.	E. Salmugué.
D. Dupuy.	St-Cyr Fourcade.
J. P. Jacob.	J. E. Bernard.
S.Édélahoro.	E. Champion.
Dr F. de Roaldès.	F. Poujan.
J. J. Reiss.	J. Mailhes.
Chas. Adoue.	W. Philippe.
P. M. Godchaux.	H. Dutrey.
M. Dufour.	J. Magendie.
F. Carrazé.	Wm. Gomez.
R. Matharan.	A. Weitz.
	E. Monfredous.

Messieurs les Membres de la Société sont prévenus que la cérémonie de la réception du drapeau aura lieu le DIMANCHE, 21 février, à 2 heures de l'après-midi, à l'Aile de la Société Française rue Ste. Anne.

Par ordre du Président du Comité.
Dr J. TOUATRE.
E. BARBIER, Secrétaire.
14fév—14,19,20,21.

Marié, mercredi, le 10 février 1886, par le Rév. Père H. C. Mignot, à la Cathédrale St-Louis, M. FRANK B. LEEFE à Mlle MARIE ALMA ARCHINARD, tous deux de cette ville.

Pas de cartes. 14 fév—1f

Décédé samedi, le 13 février 1886, à midi et demi, à l'âge de 56 ans, LOUIS DELORD SARPY. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de la famille sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui DIMANCHE, à midi précis, de sa dernière résidence, No 212 rue Royale, entre Dumaine et St. Philippe.

Les journaux de St. Louis sont priés de reproduire cet avis.

Décédé hier, à l'âge de 48 ans, EUGÈNE JORDA. L'enterrement aura lieu aujourd'hui dimanche, à 11 heures du matin, et partira de la résidence du Dr C. C. Baquié, No. 156 rue de l'Esplanade. Les amis et connaissances des familles Jorda et Forestier sont priés d'y assister.

Salle de la Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

Les officiers et les membres de cette Association sont requis de se réunir avec insigne, aujourd'hui, dimanche, 14 février 1886, à 10 heures du matin, dans leur salle, No 51 rue Bienville, pour se rendre aux funérailles de feu leur frère EUGÈNE JORDA, natif de la Louisiane.

Par ordre de
CHAS. T. SONIAT,
Chairman du Comité de Secours.
ELIE LAMBERT, Secrétaire aux finances.
Approuvé: A. L. TISSOT,
14 fév—1f Président.

MESSE FUYÈBRE.

Une messe sera dite le VENDREDI, 19 février, à l'Eglise St. Augustin, à 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de JOSEPH LEBLANC, décédé le 22 janvier 1886. Les parents et amis de la famille sont priés d'y assister.

De la part de ses enfants.

14fév—5f

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes, Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile. 8 nov—1anPP

HONDURAS SEED.
CAROLINA SEED.
2550 sacs de riz de semence de Honduras.
2000 sacs de riz de semence de la Caroline.
A vendre en quantité au gré des acheteurs.
A. SOCOLA.
14 fév—1m PP 138 et 140 rue Decatur, coin Toulouse.

Bureau de la Compagnie de Glace de la Louisiane.—No 58 South Front St.—N. O. le 12 février 1886—A une réunion annuelle des actionnaires de cette Compagnie, tenue le mercredi 3 février 1886, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs:

J. F. Auvray.	T. E. Leathers.
Henry Bier.	A. Luria.
W. H. Hoffinger.	R. Manson.
J. Ward Guidry, Jr.,	J. W. Putnam.

Jules A. A. Rousseau.

et à une réunion du conseil de direction tenue le 15 de ce mois, les officiers d'après nommés ont été choisis:

W. H. HOFFINGER, Président.
J. W. PUTNAM, Vice-Président.
JOS. PILIÉ, Secrétaire. JOS. PILIÉ, Secrétaire.
14 fév—2f

Bureau de la Compagnie de Chemin de fer de la rue St-Charles. qui l'amode et Fortification—Nile-Orléans, 12 février 1886.—A une réunion annuelle des actionnaires de cette compagnie, le lundi, 11 janvier 1886, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs: Wm. H. McLellan, A. R. Broussard, H. Ellermann, Oscar Isnard, H. J. Vennard, E. Miller, Alden McLellan.

A une réunion de la direction, ce jour, Alden McLellan a été réélu président, et V. Rivière, Secrétaire.

V. RIVIERE, Secrétaire.
13fév—2f

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.—A l'assemblée annuelle des actionnaires de cette Compagnie, le 10 février 1886, les messieurs dont les noms suivent ont été élus:

H. LAJOIE.	S. BEENSHEIM.
E. BEAUBAY.	F. LIMONGI.
J. FERRAN.	R. VIOSCA.
	G. ESNARD.

Et à une réunion du conseil de direction, qui a eu lieu le 8 de ce mois, les officiers ci-après nommés ont été choisis:

HENRI LAJOIE, président, et PETER COUGOT, secrétaire.

P. COUGOT, Secrétaire.
9fév—10f

Avis.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer ses amis qu'il est maintenant employé dans la maison de quincaillerie établie depuis de si longues années de **M. A. Baldwin & Cie**, située dans les rues Canal à Commune, Nouvelle-Orléans. Lne. Il serait heureux de voir ses anciens clients ou de recevoir leurs ordres, et sollicite une continuation des faveurs qui lui ont été si libralement accordées dans le passé.

14 fév—1m H. J. MULLAN.

Avis.

UN ancien propriétaire cultivateur et distillateur, des environs de Cognac (France), demande la gérance d'une propriété, principalement d'une susceptible de la culture de la vigne. Ecrire L. T., bureau de l'ABEILLE, avec indication de la contrée et de la nature du sol.

9 fév—6f

A vendre à bon marché,
Pour cause de changement d'affaires.
Le Coffee Stand bien connu sous le nom de MORET COFFEE STAND, jouissant d'une réputation depuis plus de 60 ans, au Marché Français. Pour plus amples renseignements s'adresser à
G. PALETOU,
St Charles Bar Room au dessous de l'Hôtel St Charles.
13 fév—3f PP.

PHARMACIE H. J. RIVET.
(R. et H. J. RIVET, Jr., Propriétaires)
Coin des rues Royale et Ste-Anne
Médicaments Allopathiques et homéopathiques, bandages, parfumerie, etc.
Prescriptions des médecins remplies avec soins à toute heure du jour et de la nuit.
27 déc—2m Dim Mer.

RICHARD FROTSCHER,
Nos 15 et 17 rue Dumaine.
Marchand de Graines de légumes et de fleurs, ainsi que toutes sortes de graines.
Pommes de Terre et Oignons pour ensemencement une spécialité.
Réponse immédiate à toute communication.
24 jan—1m Dim Mar Jeu

PELICAN SHOE STORE.
G. PASSAGAQUA,
Coin des Rues Chaltorne et Orléans,
A L'HONNEUR d'informer ses clients et le public en général, qu'il vient de transférer son magasin du coin des rues Bienville et Chartres à l'endroit ci dessus indiqué, et qu'il possède dans le moment un assortiment de chaussures variés et varié pour dames, messieurs et enfants, chaussures qu'il vendra aux prix les plus réduits. 31jan—1m dim mar jeu

Changement de Résidence.
LE DOCTEUR ARTHUR W. DE ROALDES a l'honneur d'annoncer à ses clients qu'il a transféré sa résidence au **No 526 rue St-Charles**, entre Jackson et Joséphine.
Téléphone à sa résidence No 6529.
Consultations à son bureau au bureau de l'office du Gaz, de 1 h. à 3 h. Téléphone du bureau No 718. 21jan—1mois—mar jeu dim PP

H. F. ONNEN,
Au coin Royale et St Louis, et 45 rue des Ursulines,
VENDRA à partir d'AUJOURD'HUI, pour faire place aux marchandises pour la saison d'été
Tout son stock de Merceries,
—ET—
d'ARTICLES de FANTAISIE
ainsi que tous les ARTICLES pour HOMMES, tels que CHEMISES blanches et couleur, FAUX-COLS, CRAVATES, BRETELLES, CHEMISES DE FEAU, CALÇONS, etc., **aux prix coûtants.** Une OCCASION RARE pour faire vos achats avec peu de monnaie. Ne manquez pas d'y aller.
22nov—6mDim Mar J

VENTES A L'ENCAN.
PAR C. E. GIRARDEY & CO.
Bonne affaire.
Emplacement et cottage en bois dans le second district.
PAR C. E. GIRARDEY & CO. — G. G. FREDERICKS, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI 20 février 1886 à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-dessus:
1° L'emplacement de commerce populaire, magasin et résidence, avec trois lots de terre formant le coin nord-ouest des rues Broad et Dumaine, dans l'ict borné par les rues Broad, Dumaine, St-Philippe et White—un voisinage qui s'améliore et une bonne chance pour faire un bon commerce.
2° Le joli cottage en bois pour résidence, avec tous les confortes et agréments, désigné par le No 509 de la rue des Ursulines, dans l'ilot borné par les rues des Ursulines, St-Philippe, Broad et White—terrain élevé, voisinage rés-tinable et bien amélioré et à proximité des chars urbains des rues Dumaine et Ursulines. Le cottage est bâti au peu près du trottoir, grande cour, 4 chambres, galerie en colonne, etc.
Conditions—La moitié ou le tout comptant à l'option de l'acquéreur. La partie du crédit à 1 et 2 ans.
Acte de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais de l'acquéreur. 14 fév—

VENTES A L'ENCAN.
PAR SPEAR & ESCOFFIER.
Agréable résidence de famille
No 241 rue Dumaine, entre Villeré et Robertson.
Succession de John Fourjon.
No. 11,934.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR SPEAR & ESCOFFIER, — PLACE J. J. SPEAR, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 20 mars 1886, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. R. H. Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 11 février 1886, dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite:
Un lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Dumaine, St Philippe, Villere et Robertson, désigné par le No 2, sur un dessin fait par J. A. d'Hémécourt, arpenteur et mesurant 36 pieds 4 pouces 3 lignes de façade sur Dumaine sur 105 pieds 11 pouces de profondeur.
Les améliorations consistent en une résidence de famille, de 7 chambres, en bois, en briques et ardoises, avec un beau balcon en fer sur la rue, renfermant au rez-de-chaussée un grand vestibule, un salon, une grande et belle salle à manger; à l'étage supérieur, 2 chambres à coucher, un vestibule, 2 cabinets; aussi, une cuisine en bois à deux étages, couverte en ardoises, renfermant environ 7 chambres, chambre à bain, cive, hydrant, etc.; cour pavée en briques; trottoirs pavés en pierres; le tout en parfait état. Cette propriété a été acquise par feu John Fourjon d'Alexandre Aliponte par acte passé pardevant Jean Fleitas notaire, le 1 juin 1872.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur; la balance à un crédit de un et deux ans avec hypothèque, dans du bon, mesdames et enfants, chaussures qu'il vendra aux prix les plus réduits. 31jan—1m dim mar jeu

Changement de Résidence.
LE DOCTEUR ARTHUR W. DE ROALDES a l'honneur d'annoncer à ses clients qu'il a transféré sa résidence au **No 526 rue St-Charles**, entre Jackson et Joséphine.
Téléphone à sa résidence No 6529.
Consultations à son bureau au bureau de l'office du Gaz, de 1 h. à 3 h. Téléphone du bureau No 718. 21jan—1mois—mar jeu dim PP

H. F. ONNEN,
Au coin Royale et St Louis, et 45 rue des Ursulines,
VENDRA à partir d'AUJOURD'HUI, pour faire place aux marchandises pour la saison d'été
Tout son stock de Merceries,
—ET—
d'ARTICLES de FANTAISIE
ainsi que tous les ARTICLES pour HOMMES, tels que CHEMISES blanches et couleur, FAUX-COLS, CRAVATES, BRETELLES, CHEMISES DE FEAU, CALÇONS, etc., **aux prix coûtants.** Une OCCASION RARE pour faire vos achats avec peu de monnaie. Ne manquez pas d'y aller.
22nov—6mDim Mar J

VENTES A L'ENCAN.
PAR C. E. GIRARDEY & CO.
Bonne affaire.
Emplacement et cottage en bois dans le second district.
PAR C. E. GIRARDEY & CO. — G. G. FREDERICKS, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI 20 février 1886 à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-dessus:
1° L'emplacement de commerce populaire, magasin et résidence, avec trois lots de terre formant le coin nord-ouest des rues Broad et Dumaine, dans l'ict borné par les rues Broad, Dumaine, St-Philippe et White—un voisinage qui s'améliore et une bonne chance pour faire un bon commerce.
2° Le joli cottage en bois pour résidence, avec tous les confortes et agréments, désigné par le No 509 de la rue des Ursulines, dans l'ilot borné par les rues des Ursulines, St-Philippe, Broad et White—terrain élevé, voisinage résinnaire, St Philippe, Villere et Robertson, désigné par le No 2, sur un dessin fait par J. A. d'Hémécourt, arpenteur et mesurant 36 pieds 4 pouces 3 lignes de façade sur Dumaine sur 105 pieds 11 pouces de profondeur.
Les améliorations consistent en une résidence de famille, de 7 chambres, en bois, en briques et ardoises, avec un beau balcon en fer sur la rue, renfermant au rez-de-chaussée un grand vestibule, un salon, une grande et belle salle à manger; à l'étage supérieur, 2 chambres à coucher, un vestibule, 2 cabinets; aussi, une cuisine en bois à deux étages, couverte en ardoises, renfermant environ 7 chambres, chambre à bain, cive, hydrant, etc.; cour pavée en briques; trottoirs pavés en pierres; le tout en parfait état. Cette propriété a été acquise par feu John Fourjon d'Alexandre Aliponte par acte passé pardevant Jean Fleitas notaire, le 1 juin 1872.
Conditions—Un tiers ou plus comptant